

Attribution de temps

M. Lang: Parlez-nous de l'assurance-médicale.

M. Riis: C'est un bien triste jour pour la plupart des Canadiens qui ont remis leur sort entre les mains d'un gouvernement depuis un certain nombre d'années, pendant les années les plus sombres, et qui vont maintenant subir ce document fiscal de 125 pages. Le gouvernement tire sur tout ce qui bouge, tout ce qui pourrait lui rapporter un denier d'impôt. Si c'est ainsi que les libéraux entendent nous aider par ces temps difficiles, en rajoutant d'autres taxes à un régime fiscal déjà truffé d'injustices, nous allons lutter jusqu'au bout pour que cette monstrueuse mesure ne passe pas.

M. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur le Président, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) devrait vraiment cesser d'induire les Canadiens en erreur. Je l'ai écouté il y a quelques instants. Ce qu'il a dit est foncièrement erroné. Il devrait au moins dire la vérité. Je peux respecter une divergence d'opinion, mais je n'ai aucun respect pour une tactique qui permet à un député d'intervenir à la Chambre sans dire des choses effrontément fausses à propos des déclarations d'impôt. Il est honteux qu'il ait fait cela ici cet après-midi.

Mon honorable collègue, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a besoin d'un petit conseil d'ami. Porte-parole du Nouveau parti démocratique en matière de finance, il est le dernier socialiste de salon. Il connaît bien son sujet avec sa tête, monsieur le Président, mais il ne le sent pas avec ses tripes. Il n'a rien dans le ventre. Il pense le socialisme en termes justes, mais il ne le met pas bien en pratique et il ne le vit pas pleinement. Mais c'est un exercice intellectuel, fascinant que de l'écouter parler. Néanmoins, je ne lui donnerai pour toute sentence qu'un conseil d'ami. Avant d'évoquer des cas particuliers relativement aux répercussions des mesures fiscales, il devrait vraiment savoir ce qu'il dit. Avant de prendre publiquement la parole, il devrait vérifier ses faits: il s'apercevrait qu'ils sont insuffisants à certains égards.

J'ai écouté avec intérêt tout à l'heure le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) qui est entré dans la course à la direction de son parti en faisant, d'après moi, cet après-midi un grand effort pour s'y faire élire. Ces jours-ci, on dirait que tous les députés d'en face se comportent comme des chefs en quête d'un parti. On distingue parmi eux le député d'Etobicoke-Centre qui est intervenu pour exiger qu'on modifie encore davantage la loi de l'impôt. Il n'est pas satisfait des quelques 125 pages de modifications, il en redemande. J'aimerais bien que les députés d'en face se mettent d'accord. Peut-être en veulent-ils 126 pages, peut-être 124 pages et demie. Pourraient-ils se décider, monsieur le Président? Pourraient-ils enfin se mettre d'accord? Je sais qu'ils luttent entre eux, mais sur une mesure aussi importante que ce projet de loi fiscal, ils devraient pouvoir enterrer la hache de guerre et s'entendre. Ils devraient décider s'ils veulent plus de modifications, moins de modifications, le même nombre de modifications et plus de pages ou plus de modifications et moins de pages. On les aura vraiment toutes entendues, monsieur le Président. Comment le député d'Etobicoke-Centre peut-il exiger d'autres modifications après avoir réclamé si souvent que l'on mette fin au climat d'incertitude? Faisons connaître notre position aux contribuables canadiens, commence-t-il par dire, pour déclarer

ensuite qu'il a «quelques modifications de plus à faire accepter avant de mettre un terme à ce climat d'incertitude».

● (1540)

Bien sûr, il n'arrête pas de dire comment les conservateurs s'y prendraient pour abaisser le déficit. Pourtant, chaque fois qu'il prend un nouvel engagement afin de réduire les impôts, il oublie que cela priverait le gouvernement de certaines recettes. Comment fait-il concorder cela avec son désir de voir le déficit diminuer? De quelle manière entend-il réduire le déséquilibre budgétaire alors que ses propositions fiscales auraient pour effet de limiter les rentrées de fonds dans les coffres de l'État? Qu'il nous donne au moins des explications. Il réserve peut-être ses secrets sur la réduction du déficit pour la campagne à la direction de son parti.

M. Crosby: Et le CN?

M. Simmons: A ce que je vois, mon collègue, le député de Halifax-Ouest (M. Crosby), vient de se réveiller. Qu'il soit le bienvenu. Nous siégeons ici tous les après-midi. Vous devriez venir plus souvent.

Que ferait son ami d'Etobicoke-Centre pour réduire le déficit? Est-ce qu'il diminuerait les crédits de divers programmes sociaux comme les allocations familiales et les pensions de vieillesse? Supprimerait-il le crédit d'impôt-enfants? Réduirait-il les prestations d'assurance-chômage?

Je viens de citer quatre programmes d'aide qui nous coûtent très cher. Si le député d'Etobicoke-Centre est sérieux quand il parle, ici à la Chambre ou dans le cadre de la campagne à la direction de son parti, de réduire le déficit, il devrait donner des exemples précis de la façon dont il s'y prendrait. Je lui dis, avec le respect que je lui dois, que le public en a assez des généralités que lui servent ses collègues et lui-même. Il veut qu'on lui explique en termes précis comment ces réductions dont il entend si souvent parler seront en fait réalisées.

Serait-il en faveur d'un taux de chômage élevé? Se rangeait-il du côté du député de York-Peel (M. Stevens) qui voulait à un moment donné réduire de 60,000 le nombre des fonctionnaires fédéraux? Est-ce là ce qu'ils voudraient tous les deux?

M. Kempling: On fait campagne en vue de quelles élections?

M. Simmons: Il n'existe qu'un certain nombre de façons de réduire le déficit. Je conclus de cet éclat que mon collègue, le député de Burlington (M. Kempling), prête son appui au député d'Etobicoke-Centre. C'est la troisième personne à qui il aura promis son concours cette semaine.

J'ai parlé du chômage élevé, des taxes en hausse et de la réduction des programmes sociaux. Si nos vis-à-vis préconisent de réduire le déficit, il devront indiquer comment s'y prendre. Selon le conseil du député d'Etobicoke-Centre, Revenu Canada doit commencer à traiter les déclarations d'impôt. En se basant sur quoi? En supposant que le projet de loi sera adopté intégralement? Ensuite il sera le premier à se plaindre que le Parlement a été bafoué, qu'une fois encore il ne fait qu'approuver une décision. Il dira que nous supposons que la mesure sera adoptée sans aucune modification. Le député jouet-il sur les deux tableaux à la fois?